

Le 21 janvier 2019

Compte-rendu du CTL du 17 janvier 2019

Les agents de Metz ont donné un dernier avertissement à la direction.

Alors que les agents de la DDFIP étaient venus exposer leurs exigences en matière d'emplois, d'accueil et de missions, le matin même, la Direction semble rester sourde à toutes demandes de leur part. Il faut dire que le Directeur semblait encore fortement contrarié de l'envahissement du matin.

Maintenant c'est tolérance zéro (cf liminaire ci-jointe). Au moindre problème, le mot d'ordre est « droit de retrait ».

1- Mise en œuvre du télé-travail dans le département de la Moselle

Devant les problèmes d'affectations des agents et par souci d'économies budgétaires, la DGFIP a décidé de généraliser le télé-travail dans les directions locales.

Bien que le mot « généraliser » ne convienne pas à cette évolution.

Sont exclus du dispositif :

- Ceux qui font de l'accueil physique,
- Ceux qui réalisent de la saisie de déclarations,
- Les vérifications,
- Les géomètres,
- Le service de l'enregistrement,
- Etc...

De plus cette possibilité est limitée à 5 % maximum des effectifs en 2019, pour atteindre 10 % au maximum en 2022.

En clair, le télé-travail sera octroyé au compte-goutte.

La campagne de candidature s'ouvrira en même temps que la campagne d'entretien d'évaluation du 25 février au 15 mars 2019.

Si le télé-travail semble une « bonne chose » pour beaucoup de nos collègues, Solidaires Finances Publiques rappelle qu'il engendre bien d'autres problèmes (Isolement par rapport au collectif de travail, frais des fluides supportés par l'agent, horaires de travail, récupération d'horaires, droit à la déconnexion, etc.).

2-Point sur l'accueil de la rue des Clercs

Le vieux serpent de mer de la DDFIP Moselle a été évoqué une énième fois.

Monsieur Xavier Petit nous a ressorti de sa besace :

- la couverture du patio de la cour Bemer de Metz (sujet déjà évoqué en 2010 !),
- la mise en place du serveur vocal interactif (sujet évoqué depuis au moins 2010 !),
- la mise en place d'un compteur de volumétrie d'appels en instance.

- les agents de permanence téléphonique seront désormais tenus de répondre aux questions généralistes et non simplement rerouter les appels entrants (les agents concernés apprécieront),
- les agents d'accueil devront également absorber le flux courant ainsi que les 2300 e-contacts en attente,
- la mise en place d'un nouveau protocole d'accueil (c'est comme pour les Feux de l'amour on en est à la Xème saison),
- la priorité à l'accueil sur rendez-vous, l'accueil des contribuables debout,
- etc...

Solidaires Finances Publiques n'est pas certain que cela solutionnera les problèmes structurels des agents de l'accueil.

Solidaires Finances Publiques a tenu à rappeler ses demandes antérieures :

- un ergonome extérieur à la DGFIP soit mandaté pour faire une étude d'ensemble et enfin trouver des solutions à ce problème récurrent.
- la présence d'un vigile à demeure et exigé que l'accueil du « foncier » se fasse en box au RDC exclusivement.

D'autant que les problèmes de l'accueil vont encore se complexifier avec l'arrivée début avril du PTGC (partie technique du cadastre) de St-Julien les Metz.

3-Questions diverses

-Les deux SIE de Metz fusionneront le 1^{er} janvier 2020. Cette date a semblé surprendre une AGFIP de la DDFIP. Pourquoi ? Suite au prochain épisode.

-La direction attend la réponse du ministère des armées pour déménager la Trésorerie Hospitalière de Metz de l'Hôpital de Mercy à l'Hôpital Legouest. Les dates et les modalités sont conditionnées à l'acceptation de Paris.

-Prime de 200€ pour la mise en place du P.A.S. Un recensement des agents est en cours par le service RH.

-Délais de validation et de versement des frais de déplacements. La direction locale a reconnu qu'elle avait de nombreuses contraintes actuellement, ce qui a allongé les délais. Les RH privilégieront le remboursement rapide aux agents dont les indices sont les moins élevés.

-Le déménagement du CSRH dans les locaux de la place du roi George est prévu pour le début 2020, ou courant 2020 ou plus tard. Bref...personne ne sait encore, suite au prochain numéro.

Vos élus Solidaires Finances Publiques en CTL

Titulaires

Philippe OSTROGORSKI (03 87 55 89 00)

Laetitia CHABOUREL (03 82 59 90 91)

Éric DARNOIS (03 87 34 78 45)

Laurent ZOMMER (03 82 86 80 58)

Suppléants

Jean-Paul DOR (03 82 86 80 73)

Carole BECKER (03 87 29 35 50)

Carole SCHOSGER (03 87 27 68 42)

Carine PEZZOTTA (03 87 75 86 58)

**La force de tous
les agents de la DGFIP**